

Château-Chinon  
Année 2010

Numéro de dossier

## DOSSIER D'INSCRIPTION

Nom : ..... Prénom : .....  
Date de naissance : ..... Lieu de naissance : ..... Age : .....ans

Séminaire :

séjour du 11 octobre au 15 octobre 2010

### LE PARTICIPANT

Avez-vous déjà participé à un séminaire de cours intensifs à l'IESH?

- oui  
 non

Tél..... Fax : ..... E.mail :

.....

Adresse : .....code postal : ..... ville : .....

Caisse Primaire d'Assurance Maladie de: ..... N°S.S. : .....

### A QUI TELEPHONER EN CAS D'URGENCE ?

Nom : .....Prénom : .....

Tél. : ..... Fax : ..... e.mail : .....

# Conditions d'inscription au séminaire

- Remplir le dossier d'inscription (fiche d'inscription et photo d'identité)
- S'acquitter des frais d'inscription au séminaire (soit **250 €**) (dont 100 € correspondent à un acompte non remboursable en cas de désistement).

**NB: Tout règlement par chèque doit s'effectuer à l'ordre de l'I.E.S.H .**

Toute correspondance doit être adressée à : *Activités estivales IESH.. Centre Bouteloin 58120 St léger de Fougeret.*

Le séminaire comprend : les cours, l'hébergement et la restauration.

**Caution** : 100€ La caution remise lors de l'inscription sera restituée au participant à la fin du séminaire. Néanmoins, si d'éventuels dégâts ont été causés à l'établissement ou aux installations mises à la disposition du participant une toute ou partie de la caution sera retenue et ce à due concurrence des frais engagés.

## Confirmation

La confirmation du séminaire est envoyée, 15 jours au plus tard avant le début de celui-ci, au participant ayant fourni un dossier complet. Ce courrier comportera : le lieu, les moyens d'accès, l'heure de début et de fin de session, et les objets à emporter ...

## Désistement

En cas de désistement, l'acompte de 100 € n'est pas remboursable. Pour les participants ayant versé l'intégralité du montant avant le séjour, l'I.E.S.H leur remboursera la somme payée (sauf l'acompte) si ces derniers nous avertissent 15 jours avant le début du séminaire choisi.

Tout séminaire commencé, qui est interrompu ou abrégé pour quelque raison que ce soit donnera lieu à aucun remboursement.

## Absence /Renvoi

Les participants sont tenus d'être présents pendant toute la durée du séminaire. Les jours de départs et d'arrivée seront indiqués sur la confirmation d'inscription ; **il est exclu d'arriver en retard, d'anticiper ou de retarder son départ.** L'I.E.S.H peut décider du renvoi d'un participant dont le comportement serait préjudiciable au bon déroulement du séminaire.

Un séminaire entamé est entièrement dû, par conséquent aucun remboursement n'est possible.

## Transport

Les transports sont à la charge des participants.

## Accueil

L'I.E.S.H ne peut garantir pour les accompagnateurs l'hébergement pour le début et la fin de la session. Ils doivent prendre leurs dispositions pour arriver à temps et partir à temps.

## Responsabilité

L'I.E.S.H décline toute responsabilité quant à la perte ou vol de tout objet. Par conséquent il est vivement déconseillé au participant de venir avec des objets de valeur ou des vêtements de marque.

## Divers

Aucun animal (chat, chien, ...) n'est accepté durant le séminaire.

***J'ai pris connaissance des conditions d'inscription et de paiement du séminaire, et je déclare les accepter.***

A..... le..... 2010

**Signature**